

Fiche action : Assistant de Soins en G rontologie Formation Continue Session 2025-2026

Date maj et version : 23/01/ 2026 -V n  1
Code RNCP : aucun
Certificateurs : aucun
Date de l'enregistrement de la certification : aucun
N  d claration d'activit  : 98 97 027 37 97

Objectifs g n raux

L'objectif de cette formation est, conform ment au r f rentiel de formation des ASG, d'amener des professionnels d j  dipl m s d'un titre DE/AES, AMP, AS, AVS travaillant aupr s des personnes  g es, en emploi,   se sp cialiser dans l'accompagnement, et particuli rement aupr s de personnes pr sentant une maladie d'Alzheimer ou apparent e avec le projet d'int grer une unit  sp cialis e d'apr s le plan Alzheimer en  tablissement ou   domicile.
Il s'agit donc de revoir les fondamentaux d j  acquis au cours de leur formation initiale (connaissance de la personne, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne...) mais surtout de transmettre des connaissances nouvelles leur permettant de mettre en r flexion leur pratique, en vue d'enrichir leurs comp tences relatives   l'accompagnement quotidien des personnes  g es et de leurs aidants.

M thodes mobilis es, modalit s d' valuation

M thodes mobilis es :
La formation est bas e sur une p dagogie participative et active. Les apports th oriques sont ponctu s de temps d' changes collectifs et de r ponses aux interrogations par le formateur (trice).
Formation en alternance, analyse des situations professionnelles v cues et des pratiques ; apports conceptuels, visite d'une unit  UHSR ; d couverte art-th rapie, musicoth rapie.
Une m thode autodidactique compl mentaire, amenant le stagiaire   proposer lui-m me une solution en ayant construit une r flexion.
Les supports p dagogiques convoqu s :
- des pr sentations et documents vid oprojet s
- un tableau de conf rence,
- des questions   la salle au d but, en cours et en fin de session,
- des quiz et des exercices d'application format papier,
- des visites sur site (HEPAD, plateforme de r pit, ...)
- des travaux pratiques encadr s de productions.
Modalit s d' valuation : Cette formation n' tant ni qualifiante ni certifiante, seule une attestation de fin de formation est remise aux participants.
Toutefois dans un souci d' valuation des comp tences des professionnels plusieurs  valuations sont mises en place :
En d but de la formation, un tour de table est effectu  pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et comp tences sur le sujet trait  et adapter le contenu de l'action en cons quence.
Tout au long de la formation, par questionnaire oral, quiz, ou exercices d'application   l'issue de chaque th matique/module.

	Évaluation à chaud en fin de formation portant sur : - les acquis (connaissance et compétences) des apprenants par un questionnaire final/étude de cas et/ou par l'observation lors des travaux pratiques de la maîtrise des savoirs de base, - la satisfaction des participants, - les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.
<i>Les débouchés</i>	L'assistant de soins en gérontologie peut exercer en établissement : • Unités spécifiques comme les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) • Unités d'hébergement renforcées (UHR). Il peut aussi faire partie d'une équipe pluriprofessionnelle spécialisée Alzheimer qui intervient au domicile de la personne.
<i>Poursuite de parcours</i>	La formation ASG étant une spécialisation de parcours, il n'y a pas de parcours supplémentaire.
<i>Accessibilité aux personnes en situation de Handicap</i>	- Tous les sites sont accessibles - Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : referenthandicap@emap.re) .
<i>Dates de la prochaine session</i>	Du 25 juin au 09 Octobre 2026 en alternance (2 jours semaine hors vacances scolaires)

La formation en détails	
Données règlementaires	Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie NOR : SASH1007942A JORF n°0162 du 16 juillet 2010
La certification	Aucune
Dispenses et allègements	La formation est inscrite pour une durée de 140 heures et doit être suivie en totalité, sans possibilité d'allègements , y compris pour les professionnels disposant déjà d'une partie des compétences visées. Elle est organisée en périodes discontinues, sur une amplitude de douze mois maximums, pour permettre l'alternance entre formation et exercice professionnel.
Prérequis	Être titulaire d'un diplôme d'état : aide-soignant, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, accompagnant éducatif et social et être en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
Modalités et délais d'accès	<u>Modalités</u> : Inscription sur dossier candidat obligatoirement signé et financé par l'employeur. <u>Délai d'accès</u> : Devis et convention de formation signés au plus tard à la date de rentrée (25 juin 2026)
Statuts et effectifs	Promotion maximale de 15 professionnels en situation d'emploi.
Objectifs pédagogiques	Aptitudes : — accompagnement, soutien et aide individualisée ; — soins quotidiens ; — réhabilitation et stimulation des capacités ; — communication et relation à l'environnement. Compétences : <i>DF1. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.</i> Capacité à : — repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie ; — écouter, conseiller, soutenir et guider l'aidant et l'accompagner dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, l'adaptation de l'environnement et de la prise en charge ; — travailler en équipe pluriprofessionnelle et en réseau ; — organiser son activité en fonction des autres intervenants et du contexte ; — utiliser les outils de suivi des indicateurs de santé et respecter les modalités de transmission des informations aux autres professionnels. <i>DF2. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.</i> Capacité à : — tenir compte des rythmes et envies de la personne ; — aider la personne à préserver l'image de soi ; — repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;

	— repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien (notamment achats, entretien du linge, aménagement de l'espace, réalisation des repas, formalités administratives...); — établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne; — stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne. <i>DF3. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.</i> Capacité à : — instaurer une relation et l'adapter même en cas de déficit cognitif important; — stimuler les capacités restantes par les activités spécifiques en fonction notamment de l'évaluation faite par d'autres professionnels; — aider au maintien de l'identité; — concevoir et mener des activités de groupe en structure; — maintenir un contact avec le monde extérieur. <i>DF4. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.</i> Capacité à : — surveiller les prises alimentaires, l'état d'hydratation, le poids, l'aspect des téguments, l'élimination, le sommeil; — aider à l'observation médicamenteuse; — identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie; — identifier les signes de détresse et de douleur; — identifier les risques liés à la situation de la personne; — discerner le caractère urgent d'une situation et alerter; — surveiller et signaler l'apparition de modification du comportement en observant, analysant les circonstances de survenue, les facteurs favorisants. <i>DF5. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.</i> Capacité à : — effectuer une toilette en utilisant la technique la plus appropriée notamment en cas de refus de soins, de trouble du comportement ou de dépendance; — assurer le confort du patient en utilisant les aides techniques nécessaires; — mettre en place une approche spécifique lors de déambulation, agressivité, refus de soins, cris, visant à réduire ces troubles du comportement; — aider la personne dans la prise des médicaments si c'est un acte de la vie quotidienne; — réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins; — adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie; — évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.
Durée de la formation	140 heures de formation dispensées en 20 journées de 7 heures.

Contenu de la formation	DF1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne. (35 heures) DF2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. (21 heures) DF3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues. (28 heures) DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé. (28 heures) DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées. (28 heures)
La formation en chiffre (2025) 8 apprenants	- Taux d'obtention du diplôme : Non concerné - Taux de présentation à l'examen : Non concerné - Taux de retour des enquêtes : 100 % - Taux de satisfaction des stagiaires : 100% - Taux d'interruption de la formation : 0% - Taux d'abandon : 0% - Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : Non concerné - Taux d'insertion dans le métier : Non concerné
Lieu	École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne (EMAP) 1D chemin Vélia 97432 Ravine des Cabris
Tarifs	- Pour les salariés, financement par l'employeur ou son fonds de formation. Coût pédagogique : 2 070 € (sous réserve de modification)
Contacts	- Accueil : 0262 96 95 30 ; accueil@emap.re <u>Pôle Formation continue :</u> - Mme Patricia DIJOUX : pdijoux@emap.re Tel : 0262 96 95 30 Poste 4